



AIR CANADA

Communiqués de presse

Air Canada accueille favorablement la modification de la législation fédérale en vue de la ratification de la Convention et du Protocole du Cap

OTTAWA, le 18 oct. 2012 /CNW Telbec/ - Air Canada a accueilli favorablement aujourd'hui les modifications que le gouvernement fédéral propose d'apporter à la *Loi sur les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (matériels d'équipement aéronautiques)*. Les modifications législatives proposées sont liées à la ratification de la Convention et du Protocole du Cap par le Canada, qui vise la réduction du coût du financement des appareils des sociétés aériennes.

« Air Canada félicite le gouvernement fédéral d'avoir entrepris ces démarches devant conduire à la ratification de la Convention du Cap de 2001, dont le Canada est signataire, a affirmé Michael Rousseau, vice-président général et chef des Affaires financières d'Air Canada. Cette ratification permettrait au Canada de se joindre à un nombre croissant de pays bénéficiant de cet important accord international, grâce auquel les transporteurs aériens canadiens auront accès à un financement plus concurrentiel pour l'acquisition et la location d'appareils sur les marchés financiers internationaux, ce qui est dans l'intérêt des sociétés aériennes canadiennes et de toutes les parties prenantes. »

La Convention et le Protocole constituent des accords multilatéraux définissant un cadre juridique international axé sur le commerce visant à protéger les garanties et les intérêts de location relatifs au matériel aéronautique (cellules, moteurs, hélicoptères, etc.) et à faciliter le financement basé sur des actifs et la location outre-frontière de ce matériel. Les financiers sont ainsi en mesure de réduire les primes de risque et d'offrir des taux de location plus avantageux, ce qui représenterait des économies importantes pour l'industrie de l'aviation canadienne. De plus, les sociétés aériennes canadiennes pourraient plus facilement obtenir un financement assorti de modalités comparables à celles dont bénéficient les transporteurs américains.

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant plus de 175 destinations sur cinq continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 15^e rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale et a accueilli plus de 33 millions de clients en 2011. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 59 villes au Canada, 56 aux États-Unis et 63 en Europe, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie, aux Antilles, au Mexique et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance^{MD}, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 356 destinations dans 193 pays. En 2012, Air Canada a été classée meilleur transporteur aérien international en Amérique du Nord dans le cadre d'un sondage réalisé à l'échelle mondiale auprès de plus de 18 millions de voyageurs aériens par la firme de recherche indépendante Skytrax.

SOURCE : AIR CANADA

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

<https://aircanada-fr.mediaroom.com/index.php?s=22457&item=134622>

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



**Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord**